

## Vendredis du sport

### Guide à l'usage des directeurs et animateurs de centre de loisirs

#### Introduction :

Pourquoi un tel guide ?

Pour informer et guider les directeurs d'accueil de loisirs et leurs animateurs, pour que les enfants profitent au mieux des Vendredis du Sport.

Au fil des années, avec le renouvellement des animateurs dans les structures de quartier, vous êtes nombreux à vous poser la question : « les Vendredis du Sport, c'est quoi ? »

#### Présentation des vendredis du sport

##### C'est quoi ?

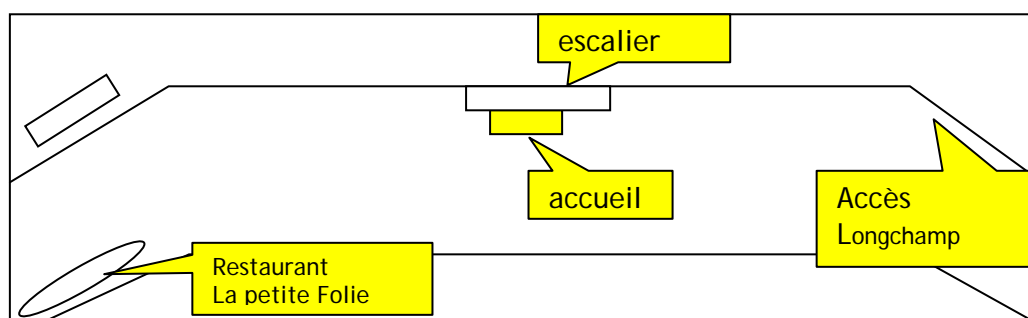
C'est une animation estivale gratuite proposée depuis 1994 par la Ville de Brest, Brest métropole océane, l'Office des Sports avec l'aide de la FSGT, et des clubs sportifs brestois.

La plage du Moulin blanc se transforme en un immense site sportif où l'on peut découvrir et pratiquer des activités sportives terrestres et nautiques.

##### C'est où ?

Ces animations se déroulent sur la plage du Moulin blanc, l'accès se fait soit par le parking du « Longchamp », soit par le parking du restaurant « la petite folie », soit par un escalier situé au centre de la plage.

#### Accès pour les vendredis du sport



### C'est pour qui ?

Les VDS s'adressent à tous les publics : enfants, ados, adultes, familles (parents grands-parents), structures de quartier, accueils de loisir, foyers, touristes. Les accueils de loisir enfants sont accueillis le matin, les secteurs jeunes, l'après midi.

### C'est quand ?

Les VDS se déroulent tous les vendredis de juillet et août de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. En 2009, les Vendredis du Sport vont démarrer le 10 juillet et finir le 28 août.

### Comment ça fonctionne ?

Comment préparer les Vendredis du Sport en amont ?

#### Les inscriptions :

Les accueils de loisir doivent impérativement faxer la liste des enfants pour la veille (jeudi soir) au service du Nautisme (fax : 02 98 34 64 60).

### **Précautions avant de quitter la structure**

#### Les infos aux parents :

Il est prudent de demander aux parents de prévoir une tenue de rechange quand le temps est incertain. Il est fréquent de voir des enfants grelotter après une sortie nautique. De même, invitez les parents à fournir la tenue idéale pour la protection solaire (voir plus loin).

#### Quel document apporter :

Il est de la responsabilité du directeur d'accueil de loisir d'être en capacité de fournir la fiche sanitaire de liaison et de s'assurer des éventuelles contre-indications médicales. Ils devront veiller à ce que les enfants qui veulent prendre part aux activités nautiques soient bien en possession du test anti-panique. (Voir plus loin au chapitre des activités nautiques).

#### Prévention solaire :

Les enfants doivent éviter de se promener torse nu, la tenue idéale est le port d'une casquette, un tee-shirt sec, des lunettes de soleil et la pause régulière de crème solaire (indice minimum 50).

#### Comment s'y rendre :

Les lignes de bus pour se rendre au Moulin Blanc : ligne 3, ligne 15, ligne 25 ou ligne 27

A votre sortie du bus, pensez à vérifier l'heure du bus pour le retour

## Sur la plage

### Un petit rappel juridique :

Les animateurs sont responsables de leurs enfants pendant toute leur présence sur la plage. Cela inclut les activités sportives terrestres et les activités culturelles. Sur les activités nautiques, le transfert de responsabilité se fait au moment de l'embarquement et du débarquement.

### Repas :

La plage étant exposée plein sud, il est conseillé de prendre son repas en un lieu ombragé. Ils existent en nombre au vallon du Stangalard (5 minutes à pied ou, près des allées de pétanque, à côté du restaurant « la petite folie »).

### Sanitaires :

A votre arrivée à la plage il est prudent de faire une pause aux toilettes près des allées de pétanque, la distance entre notre dispositif et les toilettes est importante.

## Les inscriptions

Les animateurs doivent venir inscrire leur groupe à l'accueil des vendredis du sport avec la liste faxée la veille (éventuellement mise à jour). Les enfants qui veulent prendre part aux activités nautiques accompagneront leur animateur pour s'inscrire aux embarquements. Un tampon servant de visa d'embarquement leur sera apposé.

## Les activités sportives

### Les activités nautiques :

Le test anti-panique est nécessaire pour pouvoir embarquer sur un support nautique (à passer en piscine avant votre venue au Moulin Blanc). De plus en fonction des embarcations il existe un âge minimum.

Voile	: 8 ans mini
Kayak	: 10 ans mini
Planche à voile	: 11 ans mini
Aviron	: 12 ans mini

Si ces conditions sont requises, l'animateur passera retirer les tickets d'embarquement sur les créneaux où son groupe est présent, il est inutile de réserver des créneaux en fin de matinée de 11h45 à 12h30 si le groupe se retire déjeuner à 12 h.

### Aide à l'embarquement :

Les animateurs pourront aider à l'embarquement, ils devront s'assurer du point précis d'embarquement, aider à la mise des brassières de sécurité. Ils devront également surveiller le moment du retour pour récupérer les enfants.

### Les activités terrestres.

Différentes activités sont proposées par les animateurs de la Ville de Brest, les enfants restent sous la responsabilité de leurs animateurs durant ces séances. Certains animateurs hésitent à prendre part aux activités sportives, ils sont conviés à y prendre part sans oublier qu'ils jouent avec des enfants et donc adapter leur jeu à l'âge du public. Des associations sportives sont également présentes et proposent des initiations de qualité.

Du matériel sportif est à la disposition des animateurs qui voudraient mettre en place une activité. Merci de le rapporter à la fin de l'activité

### Les activités extra-sportives :

La ville de Brest et ses partenaires proposent des activités extra-sportives, ces animations ne sont pas forcément présentes chaque vendredi.

- Hydratation et prévention solaire : le matin, cette animation est proposée par le service de santé publique dans le cadre de sa campagne annuelle, les animateurs invitent les groupes et les familles à prendre conscience des risques du cancer de la peau.

- Fruits et protection solaire : animation l'après- midi par les animateurs du service de santé publique.

- bibliothèques de plage : des agents de la Bibliothèque de Brest sont présents chaque vendredi pour mettre à votre disposition des livres et magazines.

La bibliothèque de plage est ouverte à tous quelque soit l'âge, les animateurs sont aussi les bienvenus pour, aux côtés des bibliothécaires, lire aux enfants dont ils ont la charge. La bibliothèque de plage est un lieu informel où sont proposés des lectures à voix haute, des pistes de lecture et des renseignements sur l'accès aux bibliothèques de la ville.

En savoir plus : site de la ville de Brest :

<http://www.mairie-brest.fr/kiosque/vendredis-sport.htm>

#### Contacts :

Direction Sports Nautisme

Sport de salle et de plein air

Thierry Cabel : 02 98 00 80 85

Stephen Horvat : 02 98 00 82 79

#### Service du Nautisme

Franck Desmars : 02 98 34 84 64

Gérard Cholet : 02 98 34 64 63

#### Service action éducative jeunesse

Armelle Horiot : 02 98 00 87 30

Josiane Menet : 02 98 00 87 36

Office des sports : 02 98 44 31 05

FSGT : 02 98 47 07 07

Direction éducation enfance  
socioculturel